



POSTE : 02.97.80.50.90
Email : syndic.bih@gmail.com
Permanence : Jeudi



VOTEZ POUR LA LISTE CGT

au Comité Technique d'Etablissement (CTE) !

VOS ELUS SONT VOS COLLEGUES ET S'ATTACHENT A VOUS DEFENDRE !

NOS ENGAGEMENTS

L'égalité entre les agents.

Le respect des obligations et droits des fonctionnaires.

D'être garant du bon déroulement des carrières professionnelles (CAPL').

✓ EFFICACE

✓ CONSTRUCTIF

✓ COMBATIF

Historique de la Blanchisserie, à la création du Groupement de Coopération Sanitaire (GCS).... :

Le syndicat CGT de la BIH existe depuis l'ouverture du site en 1974, jusqu'au 01/01/2017 date de création du GCS.

Depuis, vos représentants n'ont eu de cessent de porter les revendications des salariés, notamment sur la prévention et les risques liés aux conditions de travail. Nous avons beaucoup œuvré sur les déroulements et les avancées de carrières.

En voici quelques exemples:

Le maintien des remplacements suite à des départs et la mise en stage des agents contractuels sur ces différents postes.

Depuis le 1^{er} Janvier 2016, la masse salariale de la BIH est absorbée dans les effectifs de l'EPSM Charcot, au-delà de la perte de 4 RTT, ce rattachement a permis à l'ensemble des salariés de la BIH de bénéficier de la « Note unique » et ainsi l'accès à la prime unique. Pour rappel la note unique est de 19/25 pour la première année de travail en qualité de contractuel, 20/25 la première année de mise en stage et 21/25 lorsque l'agent est titulaire.

La prime unique est donc la même que l'on soit C1/C2 ou C3 ou adjoint des cadres. Par contre les personnels de catégorie B de la filière technique ne sont pas affiliés à cette prime unique puisqu'ils sont sous le régime de la prime de technicité.

Lors de la mise en place de la nouvelle organisation du temps de travail et après avoir maintenu le rapport de force, vos représentants ont pu obtenir le cumul des 10 minutes journalières en 50 minutes le vendredi.

A Quimperlé, la Cgt a obtenu un avis favorable pour une prime de froid concernant le personnel de l'UCP. Cela a permis un gain aux agents 110 et 130 euros.



Du GCS vers le GIP, pour finir en GIP+

Pour votre rappel le GIP + est constitué des cuisines basées sur les sites de Caudan, de Quimperlé, du Faouët et de la Blanchisserie.

Lors de la mise en place du GIP +, vos représentants CGT, par équité, ont négocié la mise en place d'un plan pluriannuel de titularisation des salariés de l'EPSM/SCORFF, mise à disposition pour la cuisine de Caudan.

- ⇒ Nous participons activement aux différents groupes de travail et CO-PIL de mise en place des fusions entre nos cuisines et de la BIH, et resterons très vigilant quant à la création du magasin central du Scorff et de l'EPSM.
- ⇒ Malgré la multiplication des contrats par intérim, nous maintenons une politique de mise en stage des personnels en contrat de longue durée, qui pour nous, reste des contrats précaires.
- ⇒ Dans ce grand projet de mutualisation de moyens et de personnels, vos représentants CGT ne manqueront pas de vous solliciter, au cours d'assemblée générale par exemple afin de porter vos revendications auprès de la direction.



La CGT reste attentive sur les affaires en cours et maintiendra sa vigilance sur les dossiers à venir.

Qu'est ce que le Comité Technique d'Etablissement (CTE) ?

Le CTE est l'instance de représentation de l'ensemble des personnels qui se réunit au moins une fois par trimestre. Il est présidé par le chef d'établissement et le secrétariat est assuré par un représentant du personnel.

Cette instance est informée et/ou donne un avis sur tous les aspects de la vie de l'établissement :

Par exemple l'organisation du travail, les horaires et les roulements, le budget et son suivi (EPRD), le projet social, la formation professionnelle, les créations, les suppressions, les transformations de postes ou de services...

Au moment où, le service public hospitalier et les personnels sont mis en difficulté, du fait de la politique de rigueur développée par les politiques et la Fédération Hospitalière de France, la CGT entend tout mettre en œuvre pour stopper les mesures injustes. Une autre politique est possible ! Ne nous résignons pas aux reculs sociaux et au déclin de la qualité des soins.

Ne vous abstenes pas, exercez votre citoyenneté au travail, votez pour vos collègues CGT !

**ÉCOUTER,
RASSEMBLER,
AGIR !**

EN VOTANT

POUR LA CGT

Vous faites le choix d'élus(es) qui localement interviennent pour améliorer votre quotidien.

Des élus(es) qui :

- ⇒ mettent à l'ordre du jour du CTE/CHSCT les points à aborder
- ⇒ vous informent, vous consultent et effectuent les comptes rendus de réunions (CTE/CHSCT)
- ⇒ interviennent auprès de la direction et des pouvoirs publics (ARS, Élus politiques.....)

Les élus(es) et les militants(es), dans le syndicat CGT préparent collectivement chaque intervention :

- ⇒ en s'informant sur les projets gouvernementaux en cours
- ⇒ en s'informant sur les situations dans les services
- ⇒ en s'informant et travaillant avec les militants des autres établissements du département et plus...
- ⇒ en se formant pour mieux intervenir



N'hésitez pas à nous contacter :

02.97.80.50.90

MAIL : syndic.bih@gmail.com